

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS—Des os.

(Suite.)

Parmi les agronomes, les uns prétendent que les os fertilisent la terre uniquement par le phosphate de chaux qu'ils contiennent; d'autres soutiennent que les matières organiques qu'ils renferment ont une action sensible sur la végétation. Nous allons jeter un coup-d'œil sur ces deux opinions.

Les effets que produisent les os sont-ils dus aux parties animales qu'ils contiennent? Il est difficile de le supposer, puisque les os qui en sont privés agissent ordinairement avec autant d'intensité que s'ils les avaient conservés. Est-ce à la gélatine que l'on peut attribuer leurs effets? Ce ne peut être à cette substance, car autrement ils produiraient des effets utiles sur tous les terrains. C'est donc le phosphate de chaux qu'il faut regarder comme étant le principe actif de la végétation.

Tous les chimistes ne partagent pas cette opinion. Les uns pensent que la graisse des os se liquéfie par la chaleur du soleil, et qu'elle est en partie absorbée par la terre; que les os ainsi dégraissés, deviennent plus facilement attaquables par l'action de l'air et de l'eau; qu'une partie de la gélatine se convertit en ammoniacque; que cette ammoniacque change la graisse en savon, la rend soluble dans l'eau de pluie, qui entraînant cette espèce de savon, le répand sur le terrain où il agit comme engrais. Cette ingénieuse explication des effets des os comme engrais concorde avec les observations de M. Payen, savant chimiste.

DURÉE DE L'ACTION DES OS.

Les os, employés comme engrais, n'ont-ils que des effets annuels?

Leur action s'étend-elle à plusieurs années?

Un agronome anglais avait avancé que les effets des os piles

se faisaient sentir pendant une trentaine d'années; mais son erreur est manifeste, et il est constant aujourd'hui que la durée de l'action de cet engrais est beaucoup moins prolongée. L'opinion de ce savant trouve cependant son application dans le fait suivant: Il y a un demi siècle, on se bornait à concasser très-grossièrement les os, et de plus cet engrais était employé à des choses très-fortes sur les terres argileuses. De cette manière son action se prolongeait indéfiniment. Dudgeon, cultivateur écossais, dont l'opinion fait autorité, affirme au contraire, que les os se décomposent assez rapidement dans le sol, et qu'au bout d'un an, à peine en rencontre-t-on quelques vestiges. Voilà donc des opinions qui conduisent à des conclusions tout à fait opposées! Heureusement que l'anomalie est plus apparente que réelle. La poudre d'os très-fine agit presque instantanément et elle n'a ordinairement que des effets annuels. Les os d'un demi pouce manifestent leur action très-faiblement la première année, mais leur influence augmente durant la seconde, et se fait encore sentir pendant la troisième, la quatrième et même la cinquième année. Ceux d'un pouce agissent pendant sept à huit ans.

Il est donc vrai de dire que la durée de l'effet des os dépend de la préparation qu'ils ont subie avant leur emploi, et que plus les parties des os broyés sont gros, que plus leur action est lente et durable; que sa faiblesse est proportionnée au volume.

CULTURES POUR LESQUELLES ON EMPLOIE LES OS.

En Angleterre on emploie guère cet engrais que pour la culture des navets. Et la raison qui porte les anglais à agir ainsi, c'est qu'il est peu d'engrais qui ait une action plus immédiate, plus sensible, plus heureuse, sur cette plante, que les os convenablement préparés et appliqués. Sous l'influence de cet engrais, les navets ont toujours une végétation vigoureuse et rapide, et ils échappent presque complètement aux ravages du puceron. Cet engrais mélangé au fumier peut être employé, avec avantage, dans la

culture des céréales, du tabac, des patates, des betteraves, etc. Mais tous les faits recueillis dans différents pays, semblent engager le cultivateur à n'employer cet engrais seul que dans la culture des navets de différentes espèces.

LE TAN.

Le tan peut être employé comme engrais, mais il se décompose lentement et contient, à sa sortie des tanneries, beaucoup de tannin qui le rend nuisible aux plantes.

Il faut donc nécessairement détruire ce principe nuisible avant de l'employer, et pour cela, on hâte sa décomposition en le laissant en tas, pendant une année entière, ou mieux encore en le mêlant à de la chaux vive, de la terre, et en l'arrosant avec des urines ou du purin. Ainsi préparé il peut être employé avec beaucoup d'avantage, soit sur les champs labourés, soit sur les prairies naturelles et artificielles, sur lesquelles il produit de très-bons effets.

Le tan trouve aussi un excellent emploi, dans la désinfection des matières fécales, comme nous l'avons fait déjà remarquer, en traitant de cette matière.

CRINS, POILS ET PLUMES.

Les crins, les poils et les plumes au lieu d'être jetés ça et là, autour des demeures, doivent être employés comme matières fertilisantes. Leur action est lente, mais elle est très-favorable aux plantes.

Ces différentes matières se décomposent plus promptement si on les mêle au fumier, surtout au fumier de cheval.

Quant à la quantité qu'il faut employer elle est de trois à quatre cents livres à l'arpent. L'emploi qui en a été fait en France et ailleurs, prouve que cette quantité est suffisante et qu'elle produit des effets remarquables sur le blé et la plupart des plantes.

Engrais minéral—Du plâtre.

Le plâtre, connu depuis fort longtemps, n'a été employé comme engrais que vers le milieu du dix-huitième siècle. Le premier qui le fit connaître comme stimulant est le pasteur Mayer de Kupferzell, ministre protestant. Il avait appris l'usage qu'on en faisait depuis un grand nombre d'années, dans le Hanovre, par une correspondance qu'il avait eue avec le comte Schluhembourg.

C'est en 1765 que ce pasteur publia les résultats de ses expériences, et c'est en 1768 qu'une communication sur les effets du plâtre fut faite à la société économique de Berne. Dès 1771, l'emploi de ce stimulant se répandait en Dauphiné et fixait l'attention publique. Depuis il se propagea rapidement en France, spécialement dans les environs de Paris. De là il passa en Angleterre et aux Etats-Unis.

Franklin contribua beaucoup à le propager en Amérique. Pour convaincre ses concitoyens, il choisit un champ de trèfle auprès de Washington, et y écrivit avec la poussière de plâtre : *ecce a stis plâtré*. La végétation de cette partie du champ fut si extraordinaire, que la phrase tracée ressortit en relief et pouvait

être aperçue à une grande distance. Ce résultat engagea tous les cultivateurs à faire usage du plâtre, de cette expérience, répétée depuis bien des fois, contribua à propager l'emploi au loin.

En 1835, on exploitait la pierre à plâtre dans trente-huit départements de la France.

VARIÉTÉS DU PLÂTRE.

Le plâtre offre un très-grand nombre de variétés qui diffèrent par leur texture et les substances étrangères qu'elles contiennent. La variété la plus commune et à laquelle on a donné le nom de *chaux sulfatée cristallisée*, présente des cristaux agglomérés, et contient de 4 à 12 pour cent de carbonate de chaux et d'argile impure, interposés entre les cristaux. Quand le plâtre est cuit ou calciné et exposé à l'air, il attire peu à peu l'humidité de l'atmosphère, il devient friable, et ne peut plus se prendre en masse par une cristallisation nouvelle.

Il faut éviter que le plâtre, après la calcination, reste exposé longtemps à l'air sec ou humide. Quand cela arrive, on dit que le plâtre est *éventé*. Cet état lui est tout à fait préjudiciable, puisqu'il lui fait perdre presque complètement la faculté de se solidifier.

Pour le conserver pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, sans qu'il perde cette importante propriété, il faut le placer dans des tonneaux fermés à *juste*. Les sacs en toile, quelle que soit la finesse de celle-ci, doivent être regardés comme fort mauvais.

ÉTAT SOUS LEQUEL LE PLÂTRE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ.

En agriculture, le plâtre est employé cru ou cuit ; toutefois on ne l'applique que lorsqu'il a été battu, c'est-à-dire réduit en poudre.

Lorsque le plâtre, quelque soit son état, a été broyé ou divisé, on le passe au tamis (sas), et on soumet de nouveau à l'écrasement les parties restées sur le tamis, et qui n'étaient pas assez pulvérisées. En général, les effets du plâtre sont en proportion de son état de division.

Le plâtre cru est beaucoup plus difficile à diviser que le plâtre cuit.

SOLS SUR LESQUELS ON EMPLOIE LE PLÂTRE.

Quels sont les terrains sur lesquels on doit user du plâtre ? Ce stimulant a-t-il la même action sur tous les sols ?

Le plâtre ne produit aucun effet sur les terrains froids, humides, situés dans les bas-fonds ou exposés au nord, et sur les terres compactes qui se crevassent par la chaleur et la sécheresse. Cet engrais n'exerce aussi aucune action sur les plantes quand on l'applique sur des terres épuisées, ou qui ne contiennent qu'une très-faible quantité d'humus ou d'engrais d'étable.

Le plâtre exerce, au contraire, une très-grande influence sur la végétation, quand il est employé sur des terres légères, sablonneuses, chaudes, sèches, un peu élevées, qui ne contiennent que très-peu de chaux et qui ont été bien engraisées.

Dans une enquête que fit un cultivateur nommé Peters, à Philadelphie, et dans laquelle il posa la question suivante :

« Quels sont les terrains sur lesquels cet engrais a le plus d'effets ? » Sur huit opinions émises par des agriculteurs qui employaient le plâtre, depuis sept à treize ans, il y a eu sept réponses affirmatives en faveur des terres légères, chaudes et sablonneuses.

En 1820, le conseil royal d'agriculture provoqua aussi en France, une enquête sur l'emploi et les effets du plâtre. Il résulta des réponses qui lui furent adressées, et que Bosc analysa, qu'il y a eu, sur trente opinions émises, vingt affirmatives pour son application sur les sols secs, légers et caillouteux.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

L'étonnement créé par les nouveaux plans politiques surgis tout-à-coup de notre malheureux esprit de parti, est loin d'être dissipé. Il faudrait être assurément d'un esprit plus que léger, ou tout à fait apathique, pour ne pas voir dans ces projets matière aux plus graves méditations, puisqu'ils touchent de si près aux plus graves résultats de notre vie nationale, politique et religieuse. Vû les bornes beaucoup restreintes de la *Gazette des Campagnes*, nous devons nous abstenir d'y exposer en détail le droit que nous aurions, comme tout autre écrivain journaliste, ou même comme simple citoyen, à dire toute notre pensée sur ces projets de remaniement politique et national. Ce droit, du reste, entre tout naturellement dans le programme de la *Gazette des Campagnes*, qui s'est engagé à donner sur les événements principaux, tant de l'étranger que du pays, une appréciation fondée sur la vérité des principes, et non sur les doctrines et les industries si variables du jour. Or, personne ne niera que les projets nouveaux ne soient tout un événement dans l'opinion générale du pays. Ces réserves faites avec droit, nous allons maintenant nous borner à notre rôle ordinaire.

Notre Législature, à en juger par le grand nombre de lois qu'elle a décrétées, aurait vraiment beaucoup travaillé dans le cours de cette Session. Cependant, la presse en général a constaté, cette année comme toujours, que la plus grande partie peut-être de ces lois ont éprouvé, à la fin de la Session, un genre d'accélération qu'on est convenu d'appeler, *législation à la vapeur*. Ce procédé, comme celui des discussions interminables entre les partis, discussions si souvent orageuses, peu honorables, et presque toujours nuisibles au bien public, militent guère en faveur du système parlementaire, tel qu'on le pratique aujourd'hui ici et ailleurs. C'est pour cela sans doute que nos lois du jour, peu mûries, empreintes souvent de l'esprit qui a dominé dans les discussions orageuses, ou atteintes d'un esprit restreint aux intérêts privés plutôt que voué à l'utilité générale, ont presque toujours besoin, tous les ans, d'être remises sur le métier.

Qu'en résulte-t-il ? 1o. De l'ouvrage et du gain pour MM. les avocats, qui ont jugé la chose si facile à exploiter, qu'ils ont trouvé le moyen de faire passer en

maxime la glorieuse incertitude de nos lois ! 2o. De l'embarras pour nos honorables juges, et pour le cours honnête et consciencieux de la justice ; 3o. De l'esprit de chicane, avec la perte du temps et de l'argent, pour toute une population qui a besoin d'autres leçons pour arriver sûrement au progrès moral et matériel qu'on lui chante si souvent.

Comme nous l'avions déjà dit, parmi les lois nouvellement faites, il s'en trouve de relatives au progrès de l'agriculture et de la colonisation. Il faut en louer nos législateurs, ainsi que des allocations pécuniaires destinées au succès toujours croissant de ces deux grandes causes.

D'un autre côté, la tempérance a bien vraiment obtenu sa loi *Dunkin*, dont l'effet ne sera bien jugé qu'à sa mise en pratique. Toutefois rendons grâce encore à nos législateurs sur un point aussi capital. A nos magistrats maintenant, et à tous ceux qui doivent prendre part à l'exécution de cette loi nouvelle, de se montrer animés d'un bon esprit et d'une sage fermeté afin de tirer de cette loi tout l'effet possible en faveur des bonnes mœurs, du bien-être matériel et de la paix publique. Une loi est toujours bonne, on pourrait dire, quand les exécuteurs des lois sont vraiment animés par de tels motifs et doués de cette fermeté.

Une autre loi, intéressant les mœurs, la paix domestique et l'ordre chrétien, a été malheureusement décrétée, par la majorité protestante de notre Parlement, en contradiction visible avec l'enseignement et la pratique de l'Eglise catholique. Son Excellence le Gouverneur-Général a eu la bonne pensée de réserver cette loi à la sanction de Sa Majesté. C'est un dernier moyen d'en reculer aussi loin que possible les fâcheux résultats. Puisse notre Gracieuse Souveraine exempter longtemps encore à notre province, une telle législation !

Les autres lois élaborées dans cette Session, par notre Parlement, se rapportent assez généralement à des intérêts privés. Les incorporations légales pour exploiter nos mines canadiennes y comptent pour beaucoup. C'est une garantie d'ordre et de moyens plus sûrs qui peut assurément aider puissamment au succès général de ce genre de richesse publique. Il reste à savoir si tout ce déploiement de moyens et de zèle que l'on signale depuis quelque temps au sujet de nos ressources minières, seront justifiés par les résultats pratiques. Les uns, dit-on assez haut, ont intérêt à vanter l'excellence de nos mines ; les autres à l'amoindrir : quelques-uns vont jusqu'à nier qu'elles soient dignes que le public s'en occupe au degré qu'il le fait depuis leur découverte. Là donc, comme en tant d'autres bruits publics, la vérité a peine à se faire entendre. Cependant, là comme ailleurs, le temps et la prudence sont d'excellents juges et de bien sages conseillers ; en même temps que l'avis si souvent donné par la voix publique, et qui dit que le meilleur trésor pour l'homme laborieux et intelligent, c'est son propre champ, reste toujours très-vrai.

La saison, depuis qu'une pluie bienfaisante vient à propos, de temps à autre, arroser nos campagnes,

donne assez généralement de bonnes espérances. Le foin, pourtant, en un très-grand nombre d'endroits, subira un *déficit* tout prévu. Les grains ont pu reprendre leur croissance et s'améliorer visiblement. Dans les jardins, les choux, comme l'année dernière, ont éprouvé particulièrement les ravages des insectes. Quant aux arbres fruitiers, les cerises de France surtout, paraissent promettre beaucoup, ainsi que les pommes en certains lieux.

Les derniers vents du Nord-Est ont amené pour Montréal et Québec, un grand nombre de vaisseaux marchands. Si l'on en juge par les recettes copieuses faites à la douane jour par jour, pendant ces arrivages, le commerce serait en bon train.

On a continué depuis le mois de mai à lancer à l'eau assez fréquemment de nouvelles constructions navales, tant à Québec que dans ses environs, à Notre-Dame et à St. Joseph de la Pointe-Lévis. Ces divers chantiers, dit-on, ont éprouvé quelque répit pour le moment, quoique non entièrement fermés. On espère que cet automne ils reprendront leurs travaux comme ci-devant. Rien n'est plus précaire, comme on l'a dit souvent, que ce genre de travail. C'est pourquoi il reste toujours incompréhensible que des cultivateurs des paroisses de l'intérieur laissent là leurs champs pour affluer, l'automne et le printemps, aux lieux où sont établis des chantiers de construction. De même pourtant que la meilleure de toutes les mines pour le laboureur canadien est celle de la culture de sa terre, de même pour lui le meilleur de tous les chantiers est le travail journalier de son champ. On ne veut pas comprendre, d'ailleurs, que cette affluence indue des habitants de la campagne dans les paroisses et les villes à chantiers, qui sont déjà pourvues d'une population suffisante à tous les besoins, tend à rendre tout le monde pauvre, et à faire naître les plus graves dangers pour les bonnes mœurs, la paix publique et la santé générale. C'est ce que l'expérience confirme, tous les jours. On voit par là combien il reste encore à faire pour rendre le cultivateur canadien attaché à son fond, qui est son trésor, dès qu'il saura, ou plutôt dès qu'il voudra l'exploiter avec science, avec courage, avec persévérance.

Pour arriver là, les moyens publics, on peut le dire, ne manquent pas aujourd'hui. Des associations agricoles nouvelles viennent s'ajouter, de jour en jour, à celles déjà établies; l'argent public continue à fournir son contingent indispensable; des routes nouvelles, ou d'anciennes se complétant, sont en voie d'exécution sur tous les points de la Province; le clergé, en chaire même et ailleurs, par la parole et souvent par l'exemple, prête à la cause son puissant concours; des laïcs intelligents et aisés se font de plus en plus honneur de mettre l'œil et la main à leurs champs, songeant même à laisser pour héritage à leurs enfants, beaucoup mieux qu'autrefois, le gain, le goût et le bonheur de la vie champêtre. Quand donc, parmi nous, avec tant de moyens, ce gain, ce goût et ce bonheur réel de la vie champêtre, établiront-ils leur règne pacifique. Car, à part le fléau du jour, la politique hargneuse et irr-

conciliable qui, de l'aveu de tout le monde, et même des partis, démoralise le peuple à vue d'œil, quel pays au monde plus que le Canada agricole pourrait offrir à ses habitants plus de paix, d'aisance, et de bienfaits matériels et spirituels de tout genre. Certes! il serait peut-être temps d'y songer sérieusement. Du moins est-ce l'avis solennel et sacré que nos prédicateurs évangéliques ne manquent pas de nous donner, tous les ans, à l'occasion de notre fête nationale, la St. Jean Baptiste. Ils s'accordent tous à prêcher, avant tout l'*union*. En cela, il ne font que répéter l'écho, le besoin général de tout le pays, de notre race surtout... Hélas! à peine les portes du temple se sont-elles refermées sur cette race, unie et amie pour un jour, que le lendemain on reprend les haines, les injures, les calomnies, le déguisement réciproque et encore tout chaud de la veille. A ce compte, qui donc parmi nous, prétendrait ôter à Dieu le droit de prononcer sur le peuple canadien cet arrêt terrible: *Ce peuple ne m'honore que du bout des lèvres.*

D'un autre côté, depuis le commencement du mois, le pays entier, on peut dire, est en fête. Les examens et les distributions de prix, depuis la plus humble école de campagne jusqu'aux exercices publics de nos universités et collèges, attirent le peuple comme la classe lettrée sur tous les points. Là encore, comme au temple, on semble ne faire qu'un cœur et qu'une âme. Mais les séances à peine terminées, les joies de famille et l'honneur de la race à peine sentis, un instant, en commun, on se tourne le dos, et le démon politique reprend son empire. Triste spectacle! auquel trop d'hommes à principes, dit-on, s'accoutument; que d'autres prennent carrément pour une nécessité, et que d'autres encore acceptent et cultivent comme un principe constitutionnel. Voilà où nous en sommes, Canadiens-français catholiques! Si la morale politique a le droit d'enseigner de telles choses et d'être écoutée, apparemment la morale catholique et chrétienne, qui prêche le contraire, n'importe en quel état de choses, reste une utopie.

Les chemins de fer ont bien, de l'aveu de tout le monde, des avantages incomparables, mais aussi, si l'incurie s'en mêle, on toute autre cause maladroite ou criminelle, ils sont bien faits pour opérer malheureusement d'étranges et de nombreux sacrifices de vies humaines. La catastrophe affreuse arrivée récemment au pont de St. Hylaire, en est un exemple mémorable. Près de cinq cents personnes lancées et culbutées dans la rivière à une hauteur de quarante pieds et plus peut-être, avec les chars qui les contenaient, l'engin qui les emportait, offrait un spectacle dont l'idée seule fait frémir. Tous, étrangers, à la veille presque de toucher au terme de leur long voyage, et périr ainsi, ou mutilés, ou séparés de leur famille, voilà une scène de désolation et d'angoisse qu'il n'est pas facile d'oublier pour tout le monde, mais surtout pour les malheureux qui ont survécu à ce désastre. L'enquête tenue à cette occasion ne paraît pas devoir établir, heureusement, qu'aucune cause malicieuse ait amené cette lamentable catastrophe. Près d'une centaine de personnes, paraît-

il, ont péri, ou sont très sévèrement blessées. Dans tous les cas, la compagnie du Grand Tronc a bien fait d'offrir des secours aux malheureux les plus en besoin qui ont échappé au désastre.

De l'étranger, nous ne mentionnerons, aujourd'hui, que l'arrivée heureuse et triomphante de l'Empereur Maximilien à Mexico, sa capitale; le non succès de la conférence de Londres, au sujet du Danemark, qui a déjà repris les armes; la reprise des hostilités oppositionnistes contre le ministère Palmerston; la nouvelle tentative d'assassinat contre l'Empereur des Français; et l'état toujours s'améliorant de la santé de Notre Saint-Père le Pape. Quant aux affaires de nos voisins, les batailles décisives sont toujours à venir. Cependant le sang humain et fraternel continue à couler sur plusieurs points de l'Union, et on ne songe, surtout tout dans la pensée un peu sauvage de Lincoln, qu'à donner de nouvelles levées pour alimenter, on dirait, de nouvelles et inutiles boucheries.

CORRESPONDANCE.

Culture du melon.

(Suite.)

La mouche jaune ne vole pas bien rapidement et se laisse prendre assez facilement surtout pendant un temps sombre, et avant que le soleil devienne trop ardent; c'est alors qu'on peut l'attraper et la tuer assez aisément. On peut aussi prévenir ses ravages en mêlant au terreau de la couche un peu de cendre vive qui aura le bon effet de détruire les œufs et les larves qu'elle a dû nécessairement y déposer l'année précédente.

Quand le melon a des fruits arrêtés, certains et gros comme le poing, on enlève les boîtes avec leurs chassiss, et à la place des cloches dont on se sert en France, on peut se servir de petites boîtes légères, recouvertes d'une grande vitre pour les poser sur les plus beaux, afin de favoriser leur développement et d'accélérer leur maturité, surtout si la saison est encore froide et humide. Ce procédé est particulièrement recommandable aux jardiniers du District de Québec, car dans ceux des Trois-Rivières et de Montréal, on peut facilement s'en passer.

Quelques auteurs recommandent de placer une ardoise ou un bardeau sous les melons, dès qu'ils sont gros comme une orange pour empêcher la trop grande humidité de la terre de nuire au fruit. Quant à moi, j'aime mieux mettre sous le melon une espèce de petite claie que l'on fait bien facilement avec quelques petits éclats de bois: cette petite claie, tout en empêchant la trop grande humidité de parvenir au fruit, laisse passer la chaleur de la terre jusqu'au melon, et le fait mûrir plus promptement; cette dernière méthode, recommandée aussi par quelques autres jardiniers, est certainement préférable à la première.

Le melon, une fois noué ou arrêté, parvient à maturité en quarante ou soixante jours, suivant le climat, la saison, l'exposition ou l'espèce. Il est bon à cueillir lorsqu'il est devenu odorant, bien formé, et qu'autour de la base de la queue il se forme une petite déchirure. La plupart des fruits prennent une teinte jaune, c'est aussi une indication de maturité.

Les melons s'abatardissent dans un terreau mal composé, s'améliorent dans un riche terreau, et ainsi améliorés, ils forment de nouvelles variétés toutes plus excellentes les unes que les autres. Une taille faite avec intelligence ajoute encore à la qualité du fruit.

Le melon, quand il est bon, est trop universellement recherché pour qu'il n'ait pas été l'objet de beaucoup de soins, d'essais de culture et de croisement de variétés.

Voici celles qui sont connues et cultivées le plus généralement en Canada, celles que je cultive dans mon jardin.

1o. Le maraîcher proprement dit, ou melon marin, rond et bien brodé, charnu, de saveur médiocre; 2o. sucrin de tours, à chair rouge orangé, très-sucré, comme son nom l'indique; 3o. petit sucrin ou sucrin de Tours, à petites graines, précoce, très-bon, mais moins gros que le précédent, propre aux primeurs de chassiss; 4o. sucrin blanc, très-fondant, sucré, productif, à chair blanche, et quelquefois verdâtre; 5o. Melon de Honfleur, oblong, susceptible de devenir très-volumineux et d'acquérir une pesanteur de 24 à 25 livres, en France, à côtes prononcées, et brodées, à chair orangée et demi-fondante, sucré, très-bon. L'an dernier, j'en ai récolté un de cette dernière espèce qui pesait vingt-deux livres, pesanteur fort rare pour un melon en Canada; 6o. cantaloups: le cantaloup tire son nom de Cantaloupe en Italie, où il fut cultivé pour la première fois en Europe. St. Jacques de Cantaloupe est un abbaye de l'ancien royaume de Naples; c'est le plus précoce des melons, à chair orangée, sucrée, et très-bonne; 7o. cantaloup Petit Prescotte; il a beaucoup de rapport avec le cantaloup qui précède, souvent même il est plus sucré; 8o. cantaloup boule de Siam, à écorce galeuse, à côtes prononcées et de couleur noirâtre, très-bon mais inférieur au Prescott; 9o. melon de Malte, à chair rouge, très-précoce, sucré, parfumé; 10o. Melon muscat des Etats-Unis d'Amérique, petit, mais très-sucré et très-bon, à chair verte.

(A continuer.)

UN AMATEUR DE JARDIN

Extrait d'un discours prononcé à la distribution des prix de la pension de M. Nobicourt, à Campiègue, en 1851, par M. Gossin, professeur d'agriculture.

« La vie agricole est essentiellement simple; ameublement, vêtement, table, disposition du logis, tout l'indique chez le cultivateur. Comment pourrait-il sacrifier aux inutilités du luxe, lorsqu'il sait par une expérience de tous les instants, ce qu'il faut de sueurs pour créer les matières premières de ces objets superflus? A quoi lui serviraient-ils d'ailleurs? Son isolement et sa vie active ne lui permettent pas de les faire valoir aux yeux des autres, ni d'obtenir, comme à la ville, par un tel plaisir souvent répété, la moindre compensation de la gêne, de la dépense et des soins qu'ils occasionnent. Il en résulte ce bien immense, que ni ses désirs, ni ses besoins ne peuvent guère s'étendre en dehors du cercle de la simplicité naturelle, et comme la terre fournit abondamment à la plupart de ces besoins, il jouit de la véritable aisance.

« Mais comme en ce bas monde les meilleures choses présentent toujours un côté faible, nous remarquons que la simplicité agricole peut dégénérer en absence de propreté, en rudesse,

« Le cultivateur habitué à s'attacher avant tout aux choses utiles, finit souvent par oublier, que l'utile lui-même, n'est entièrement bon que lorsqu'il plaît par des dehors gracieux. Il néglige alors tout ce qui rendrait l'agriculture riante.

« Une maison mal tenue, un jardin irrégulier, distribué sans goût et cultivé sans ornements, des murs délabrés, l'ortie au pied de ces murs, des étables dégoûtantes où l'araignée étale librement ses rideaux couverts de poussières, une cour que l'on craint de traverser, des alentours remplis de fange ou d'aspérité: voilà ce que nous voyons trop souvent dans les villages et dans les fermes.

« Un tel état de choses est déplorable, car beaucoup se persuadent que c'est l'état naturel de l'agriculture. Comment aimer une profession qui se présente sous un aspect si repoussant!

“ Par bonheur, il suffit de jeter les yeux sur les cottages de Flandre et d'Angleterre, et je puis le dire aussi, sur plusieurs établissements agricoles de nos contrées, il suffit de les examiner pour se convaincre que la ferme la plus modeste peut être gracieuse à voir.

L'orme, le sapin, le mélèze, entremêlés, s'il est possible, jusque dans la cour, avec les hangards et les étables, la vigne rendant productifs les murs qu'elle décore, les fumiers disposés avec régularité, la circulation toujours facile au moyen de nettoiyages fréquents, les crépis des murs entretenus, la litière du bétail suffisante et bien trossée, un jardin à contours propres, rempli de légumes bien enherbés et orné de jolies fleurs, à l'intérieur du logis l'attirail du ménage éblouissant de bonne tenue : voilà la propreté agricole, qui, loin d'être dispendieuse comme l'entretien des objets de luxe, augmente le produit de la ferme.

“ Cette propreté résulte d'un amour sincère pour l'agriculture, amour qu'elle fortifie ensuite, parce que le cultivateur s'attache de plus en plus au séjour qui s'est embelli par ses soins.

“ Pour l'obtenir, adressons-nous, messieurs, aux femmes intelligentes et éclairées, supplions-les d'appliquer à l'agriculture ce désir instinctif que Dieu leur a donné de plaire et d'orner tout ce qui les touche.

“ A d'autres égards plus sérieux, combien leur influence ne doit-elle pas être précieuse à l'agriculture !

“ La femme forte est, comme le dit Salomon, le meilleur trésor du cultivateur. Sa surveillance plus vigilante que la nôtre rend le toit qu'elle habite inaccessible au vice. A ses habiles leçons, la servante se forme. Elle soigne les serviteurs dans leur maladie ; elle tend la main au pauvre ; elle accueille le voyageur. Distrain par mille soins, son mari, ses enfants oublierait de penser à Dieu. Mais elle a décoré ses murs de précieuses images. Le dimanche elle montre le chemin de l'église. Son fils ne parlait pas encore qu'elle joignait déjà ses mains et faisait monter au ciel sa pensée d'ange comme un doux parfum.”

Le Canada possède aussi ses cottages, ses demeures simples mais gracieuses, même des maisons tout à fait remarquables par leur élégance, leur régularité et les magnifiques jardins qui les environnent. Il nous arrive assez souvent, en parcourant nos campagnes enchantées, de rencontrer des fermes où un goût esquis, une propreté remarquable, un ordre parfait, réjouissent la vue, satisfont les plus grandes exigences, et offrent, de tous côtés, l'image du bonheur.

Plusieurs établissements de particuliers, en Canada, pourraient être comparés à ceux des anciens pays.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons quelques détails sur deux ou trois établissements remarquables de nos environs.

Des insectes.

Jamais nous n'avons vu les insectes de tout genre plus multipliés que cette année ; toutes les plantes en ont été ou en sont encore infestées. Aussi ils ont fait des ravages considérables dans quelques localités. Ici ce sont les arbres fruitiers entièrement dépouillés de leurs feuilles, par les chenilles, là ce sont des étendues considérables de navets dévorés par les pucerons ; ailleurs ce sont des vers de couleur vert qui mangent les feuilles des jeunes plantes de tabac, ou des vers gris qui coupent leurs racines.

Cependant nous avons la consolation d'apprendre que plusieurs de nos lecteurs se sont mis à couvert des ravages de ses ennemis nombreux, en faisant usage de quelques-unes des recettes contenues dans la *Gazette des Campagnes*. Nous nous félicitons de leur avoir été utiles.

De tous ceux qui nous reçoivent et nous lisent, nous aurions pu rendre les mêmes services à un bien plus grand nombre, mais on nous met souvent dans l'impossibilité de le faire, et voici comment : On lit la *Gazette*, même très-attentivement, on n'oublie jamais les recettes, et assez souvent on se dit : “ voilà une bonne recette, je m'en servirai.” Mais un instant après, la *Gazette* est entre les mains des enfants, qui la mettent en pièce ; ou elle sert à faire des patrons.

Nous disons à ces lecteurs que leur conduite est imprudente, et qu'en agissant ainsi, ils se privent volontairement de bien des renseignements utiles, et s'exposent à de graves inconvénients, qu'ils pourraient facilement éviter s'ils avaient notre feuille à leur disposition.

Ainsi, amis lecteurs, le conseil que nous vous donnons aujourd'hui, c'est le conseil d'un véritable ami : conservez avec le plus grand soin, tous les numéros de la *Gazette*, conservez-les pour vous et vos enfants. Plus tard vous serez fiers d'y trouver un cours très-complet d'agriculture, d'arboriculture, d'économie domestique, etc. Quand vous posséderez deux, trois, quatre années des numéros de la *Gazette*, faites relier le tout et ce sera un bel héritage pour vos descendants. Enfin conservez la *Gazette*, et vos arbres fruitiers, vos jardins, vos champs s'en trouveront mieux. Voilà le vœu que nous formons tous les jours pour vous.

Tremblement de terre.

Le neuf du présent, plusieurs personnes de Ste. Anne et des paroisses environnantes, ont ressenti une faible secousse de tremblement de terre. Mais chose singulière, cette secousse ne s'est fait sentir qu'aux personnes qui se trouvaient dans les maisons ou autres bâtisses ; celles qui étaient dehors, n'ont rien entendu. Une secousse plus forte et de plus longue durée a aussi été ressentie à la Malbaie.

RECETTES.

Etiquettes à l'épreuve du temps.

Prenez 2 drachmes de vert de gris, autant de sel ammoniac, une drachme de noir de fumée, et 4 onces d'eau. Mêlez bien le tout dans un mortier, en ajoutant votre eau par degrés. Mettez cette encre dans une fiole en verre hermétiquement bouchée. Vous ferez vos écritures avec de petites plaques de zinc, et vous ferez vos inscriptions avec une plume d'oie. Secouez bien votre fiole avant de vous en servir.

Des écritures marquées avec cette encre, peuvent être, pendant un grand nombre d'années, impunément exposées aux intempéries des saisons.

DR. F. L. GENAND.

Bonne recette pour blanchir les clotures, bâtisses, etc.

Prenez un quart propre qui puisse retenir l'eau : Mettez-y un demi minot de chaux, faites la éteindre en jetant dessus assez d'eau pour la couvrir de 4 à 5 pouces, en ayant soin de brasser, tout en versant votre eau. Lorsque la chaux est éteinte ; faites la dissoudre, puis ajoutez y 2 livres de sulfate de Zinc (vitriol blanc) et 1 livre de sel de cuisine, enfin ajoutez l'eau nécessaire pour donner à la composition la consistance désirée.

Si vous désirez la colorer, vous n'avez qu'à y ajouter, pour avoir une couleur crème, 3 livres d'ocre jaune. Pour une couleur faon, 4 livres de terre d'ombre, une livre de rouge indien, et une livre de noir de fumée ; pour une couleur de pierre, 4 livres de terre d'ombre, et 2 de noir de fumée.

DR. F. L. G.

LA FORTUNE.

JEAN D'ARMAGNAC.

Carcassonne est une petite ville fort peu célèbre du département de l'Aude. Je n'entends pas par là qu'elle ne soit pas célèbre dans le département. Tout au contraire. Mais sa célébrité ne s'étend guère au-delà : ce qui est une très-grande injustice ; car elle est, sinon belle, du moins extrêmement remarquable. Les antiquaires, qui font souvent beaucoup de bruit autour d'un vieux coquillage, auraient pu, en l'étudiant, la tirer de son obscurité avec quelque profit pour l'art, et aussi beaucoup de jouissances pour eux. Ils y eussent trouvé de fort belles vieilleries ; mais malheureusement ces vieilleries sont fort authentiques ; les souvenirs qui s'y rattachent n'auraient besoin que d'être un peu recherchés dans quelques vieux parchemins et mis simplement au jour, pour devenir fort intéressants.

Cela ne fait pas le compte de Messieurs les savants. Ce qu'il leur faut, ce sont des vieilleries indéchiffrables dont l'origine soit très-problématique et qui prêtent, par l'incertitude des souvenirs qu'elles rappellent, à des discussions interminables, à des rapports, à des brochures, sur lesquels il soit possible de constater, pendant vingt ans, qu'on est le plus grand savant de l'Europe et du monde entier, sans toutefois en donner d'autre preuve que l'origine que l'on assigne au vieux coquillage en question, laquelle origine sera contestée par d'autres savants non moins éclairés,

Laissons de côté pour le moment tout le mal que nous pourrions encore dire des savants, et revenons à Carcassonne, laquelle Carcassonne est très-fière de deux choses : ses antiquités et ses manufactures de draps.

La ville se divise en deux parties : la ville haute et la ville basse.

Autrement dit, Carcass et Carcassonne, toutes deux fortifiées. La ville basse, c'est-à-dire Carcassonne, fut entourée de murs et fortifiée en 1355 par les ordres du comte d'Armagnac, et résista aux guerres de religion qui désolèrent le midi de la France vers la fin du XVI^e siècle. À cette époque, ses fortifications furent renforcées par cinq bastions de forme ronde, qui existent encore, et qui méritent de fixer l'attention, parce qu'ils terminent, à Carcassonne, la série des édifices militaires, où l'on peut suivre un cours de fortification depuis les Romains jusqu'à Vauban. La ville défendue par ces vieux bastions est petite et jolie, régulière avec des rues coupées à angles droits. Elle est claire et entourée de beaux boulevards plantés sur les anciens fossés comblés. Elle possède sur la place du marché quelques arbres, refuge de tous les oiseaux, et une fontaine de marbre blanc d'Italie, sculptée par Barata en 1770. Le bassin est en marbre incarnat de Cannes, le Neptune qui surmonte et termine le monument est, ainsi qu'il convient au roi des eaux, fort peu couvert d'une draperie, traitreusement soulevée par le terrible Eole. Son attitude est fière et il montre sans rougir aux promeneurs et aux petits oiseaux qui perchent sur son trident, un ventre beaucoup trop protubérant.

C'est dans cette ville, sur cette place, en face de ce Neptune insolent, que mourait, il y a vingt ans, fort bien installé dans une vieille maison, M. Roger d'Armagnac, juge et président du conseil général de l'Aude. Il avait, à vingt-cinq ans, jeune, beau, et ruiné par son père qui venait de mourir, épousé mademoiselle Anne Martignos, fille d'un riche fabricant de draps, lequel avait ajouté à la beauté incontestable que sa fille apportait en dot, une somme ronde de deux millions.

Roger d'Armagnac, d'un caractère inflexible, d'une probité à toute épreuve, d'une grande droiture, d'un esprit borné, d'un entêtement invincible, avait, durant sa vie, tenu Anne Martignos, sa femme, dans une soumission absolue, à laquelle celle-ci ne s'était soumise qu'après de longues et inutiles résistances auxquelles elle avait enfin renoncé. Dans cette contrainte, Anne avait su réprimer tous ses sentiments. Elle avait éteint jusqu'à la moindre lueur d'un désir. Néanmoins l'éclat de ses yeux, l'arc admirable des sourcils, les lignes fermes de sa bouche, la forme fière et droite du nez, ainsi que les contours du visage et la hauteur du front, témoignaient d'une intelligence rare et d'une grande activité d'âme.

Anne, depuis le jour où elle avait renoncé à lutter avec Roger, semblait avoir renoncé à tout. Si elle paraissait dans le monde avec une riche toilette, elle était due à la générosité de Roger, et choisie par lui ; elle offrait le plus offensant contraste de couleurs, ainsi que l'assemblage le plus incohérent d'étoffes et de dentelles.

Anne semblait dire :

— Voici mon maître et voici comme il me pare, je porte tout ceci parce qu'il lui plaît de montrer comme je suis riche.

Elle plaçait indifféremment sur ses épaules une robe verte et un châle jaune, pourvu que l'un fût de cachemire et l'autre de velours.

Quant à Roger, ayant payé la robe six cents francs et le châle quatre mille francs, il ne doutait pas de l'élégance de sa femme, et vivait parfaitement heureux sous un régime politique qu'il n'appliquait pas à la famille et qui était pour lui l'idéal de la perfection, le régime parlementaire.

Anne rendait très-exactement compte de l'argent employé à l'entretien de la maison, et chaque mois Roger lui remettait, enveloppé dans un papier de soie, le nombre de pièces d'or qu'il jugeait nécessaire aux menus frais de sa toilette. Jamais Anne n'avait dit un mot qui indiquât que le nombre en fut trop petit ou trop considérable.

La plus parfaite union régnait ainsi entre les deux époux, comme se plaisait à le dire M. le Procureur du roi du département, assertion qui amenait un singulier sourire sur les lèvres fermes et rouges d'Anne Martignos, sans que jamais elles se desserrassent pour combattre ou fortifier cette opinion.

Roger d'Armagnac avait deux enfants, un fils et une fille, qui, au moment de sa mort, avait l'un quatorze ans et l'autre douze. Comme tout ce qui faisait partie de la maison, les enfants étaient sous la domination unique et absolue de Roger. Anne ne s'occupait d'eux que pour les soins extérieurs que réclamait leur santé. Elle disait :

Les enfants.

Où si elle parlait à son mari !

Vos enfants.

Jamais elle ne disait *mes* enfants.

Au moment de sa mort Roger avait dit à sa femme :

— Faites de Jean un magistrat et de Marie une femme noble. Pour le reste je m'en rapporte pleinement à votre jugement. La famille de Trencavel a cinq garçons, tâchez d'obtenir l'aîné pour Marie. C'est une des familles les plus anciennes et les plus nobles du vicomté. Adélaïde de Trencavel était nièce du roi de France.

Puis Roger fit venir ses deux enfants, les embrassa pour la première fois de sa vie, et, les ayant ensuite congédiés, il rendit le dernier soupir.

Les enfants restèrent interdits, surpris, troublés, derrière la porte de la chambre où leur père venait d'expirer ; mais aucunes larmes ne montèrent de leur cœur à leurs yeux. Jean s'interrogea et fut surpris de ne pas trouver en lui ce sentiment de douleur et de regrets si naturel au cœur de l'homme quand il perd

l'objet d'une affection. Il lui sembla, au contraire, qu'une porte s'ouvrait devant lui et que la fosse de son père comblée, il respirerait plus librement. Son indifférence ne se manifesta pas au dehors, mais si on l'eût interrogé, il eût franchement répondu qu'il n'éprouvait aucun regret.

Anne porta un deuil rigoureux, ne reçut personne et passa pour la femme la plus affligée qu'il y eût au monde.

Cependant, si elle pleura, elle pleura seule et ne montra aux enfants qu'un visage également sérieux, grave et calme. Elle diminua peu à peu le train de sa maison, renvoya sa femme de chambre et ne garda, à titre de cuisinière, que la nourrice des enfants qui, jusque-là, était restée à son service comme femme de charge.

Cependant la fortune entière lui appartenait. Les enfants n'avaient à attendre du chef de leur père qu'une rente de quinze cents francs, sur laquelle Anne préleva chaque année la somme nécessaire à l'éducation, tenant un ordre exact de toutes choses, afin de pouvoir, à la majorité de ses enfants, leur rendre un compte rigoureux de son administration touchant les quinze cents francs de rente que chacun des deux possédait.

Anne, en présence de l'indifférence de Jean au sujet de la mort de son père ne l'accusa pas de manquer de cœur. Elle pensa simplement que cet enfant, ignorant des tristes froideurs de la vie, reviendrait à des sentiments de tendresse pour son père dès qu'il s'apercevrait qu'il y avait eu en lui moins de dureté et moins d'indifférence que partout ailleurs. Elle comptait de la part de Jean sur une tendresse rétrospective dès qu'il se trouverait en butte à la froideur des hommes et aux difficultés de la vie.

Jean, en effet, n'éprouvait aucun des sentiments naturels, il aurait pu passer pour manquer d'âme, si, dans ses yeux et sur son visage, ne se fût révélé au contraire une âme singulièrement ardente.

Son indifférence, en présence de la mort de son père, ne venait pas, comme le pensait Anne, d'une ignorance de la vie qui lui faisait méconnaître de froides, mais réelles bontés. Elle venait au contraire d'un sentiment supérieur, ardent et vigoureux de la beauté et de l'amour. Cet enfant de quatorze ans savait déjà toutes les injustices, toutes les froideurs, toutes les lâchetés, toutes les tristesses du monde. Il avait vu au collège des hommes de douze ans, lâches, froids, injurieux et bas. Son âme élevée et ardente avait surmonté le dégoût et la contagion. Le manque de cœur apparent de cet enfant n'était que l'effort vigoureux d'une âme généreuse qui, après avoir cherché sa patrie, passait, sans s'y arrêter, au-dessus de toutes les fanges pour vivre en paix dans le triomphe de son amour.

Pour qui aurait connu cette âme tendre, lumineuse et chaude son indifférence eût paru ce qu'elle était, une miséricorde.

Mais l'enfant n'avait encore révélé par aucune parole, la hauteur, la largeur et la profondeur de son cœur.

Anne le croyait inconstant parce que, avide de trouver un cœur assez jeune pour le comprendre, il courait, avec ardeur et franchise, au-devant de tous ceux qui, par un mot ou un geste semblaient révéler une âme. Mais, promptement désabusé, il abandonnait pleinement et complètement, pour courir à de nouvelles espérances, portant ainsi dans ses infidélités apparentes envers les hommes, une fidélité sans tache, et sans affaiblissements à la lumière, à la beauté, à l'amour, à Dieu dont son cœur était déjà avide et plein.

Anne avec un esprit élevé, capable de juger Jean, était égaré par une étroitesse d'âme due à la contrainte où elle avait vécu et dont l'activité avait dû se rejeter et agir sur quelque passion étroite et cachée.

Elle espérait que l'intelligence de son fils le rendrait un magistrat distingué, et elle ne devinait pas que cette intelligence,

dirigée par un grand cœur, lui ferait découvrir un amour et des espérances qui le rejetteraient à l'autre extrémité du monde.

Quant à Marie, la sœur de Jean, douce, timide, craintive par nature, elle était devenue froide et muette sous la direction despotique de son père, et n'avait trouvé aucun soulagement près de sa mère. Ses yeux quelquefois se tournaient vers Jean, et dans les regards ardents où elle aurait pu puiser l'énergie, elle ne puisait que la résignation et la force du silence.

Anne s'était aussi bien trompée sur Marie que sur Jean. Elle n'avait vu dans cette âme tendre, craintive et muette, qu'une nullité profonde; et elle n'avait pour sa fille qu'une indifférence mêlée de mépris.

Si je la marie, pensait-elle, à un homme d'un caractère énergique, elle passera inaperçue, et elle est d'une santé et d'un sang à pouvoir fournir une lignée. Roger a eu raison. Il faut en faire une femme noble. Mais, pensait Anne, c'est un million de dot qu'il faudrait pour cela ! Puis regardant d'un œil froid et en silence Marie assise près d'elle, elle examinait en détail l'admirable beauté de sa fille, ses longs cheveux blonds relevés serrés, tordus, fins et abondants, la pureté des lignes de son visage, la longueur de ses paupières brunes, le velouté de ses yeux bleus, l'élégance de sa taille, la perfection des pieds et des mains, et disait : Qui sait !

Ayant, ainsi que je l'ai dit plus haut, réduit sa maison, n'ayant plus à son service qu'une seule domestique, Anne d'Armagne mena une vie retirée et solitaire, son intérieur était silencieux et froid malgré la présence des enfants. Les rares visiteurs qui se présentaient chez elle frémissaient au tintement sonore de la sonnette qui semblait retentir dans une maison vide. Un ordre froid régnait dans l'arrangement de l'appartement, tout était symétriquement et immuablement disposé. Le salon ne s'ouvrait qu'aux grands jours, dans les rares occasions où Anne recevait quelqu'un. Alors on enlevait la lustrine verte qui recouvrait le tapis, ainsi que les housses de gaze qui cachaient les glaces et les autres ornements, puis, les invités partis, tout était remis en place pour longtemps.

Anne, fixe, immobile, assise en face d'un secrétaire, lisait et écrivait sans cesse, donnait sèchement ses ordres à la vieille Marthe, et se couchait fort avant dans la nuit, sans qu'il fût possible de soupçonner l'emploi de son temps; elle recevait peu de lettres et y répondait avec une exactitude ponctuelle, sans que ses plus proches parents ni ses plus intimes amies eussent jamais reçu d'elle d'autres lettres que ses réponses, et sans que jamais ses réponses se soient fait attendre plus de huit jours. La mort même de son mari avait à peine retardé sa correspondance.

Quelles que fussent ses occupations, dès que ses enfants entraient, elle les laissait de côté et s'informait exactement de leur santé, de la manière dont ils avaient passé la nuit. L'ordre des demandes et des réponses était réglé par l'habitude, de telle manière que jamais une syllable de plus ou de moins n'était échangée.

Quand, par hasard, Anne allait et venait dans la maison, ce qui n'arrivait que lorsque quelques papiers étaient égarés, on eût dit une ombre glissant sur le parquet, les portes s'ouvraient sans bruit, les tiroirs glissaient comme s'ils eussent été savonnés, pas un pli des rideaux n'était dérangé par un déplacement d'air; cette agitation muette, silencieuse et lente, faisait aux enfants une certaine terreur, et Marthe, travaillant assise dans l'embrasure d'une fenêtre, n'aurait osé interroger.

(A continuer.)

JEAN LANDER.

FIRMIN H. PROULX.

Propriétaire-Gérant

(Extrait du livre de M. S. Drapeau.)

COLONISATION.

Comté de Rimouski.
(Suite.)

On y trouve aussi plusieurs espèces de bois, tel que cèdre, épinette, pin, bouleau, de superbes érablières; on trouve aussi frêne et l'orme, mais en petite quantité. Il y a un chemin commencé par le gouvernement qui part du fleuve allant vers l'intérieur jusqu'au treizième rang, il est ouvert en grande partie, un bon nombre de colons ont commencé à défricher les terres qu'il arrose jusqu'à une hauteur de deux lieues de l'église de Notre-Dame. Le terrain traversé par ce chemin, dit M. Lamontagne, directeur des travaux, est généralement propre à l'agriculture et en grande partie composé de terrain supérieur dans toute son étendue, c'est-à-dire jusqu'au douzième rang inclusivement. Ces bonnes terres paraissent s'étendre à plusieurs milles de chaque côté du tracé. M. Lamontagne ajoute que déjà un grand nombre de personnes sont allées prendre des lots de terre sur les 7e, 8e, et 9e rangs: les lots des 4e, 5e et 6e rangs étant en partie tout pris. Il est constaté que le chiffre de la population a augmenté du double durant les cinq dernières années, de même que la valeur de la propriété foncière.

Un petit noyau de colonisation s'est aussi formé sur le chemin Matapédia, sur les bords du lac qui s'y trouve, suivant que je l'ai déjà mentionné. Dans cette localité, on dépend de la paroisse de Saint-Octave de Métis, il y avait au commencement de l'année 1862, environ 6 à 8 familles, formant une population totale de 26 personnes, qui possédaient une étendue défrichée de 215 acres et 90 on abattis. Dans le printemps de 1861, il fut ensemencé 192 acres qui produisirent 1,050 minots de grains et 705 minots de patates et navets, formant en tout 1,755 minots et environ 64 tonneaux de foin, ce tout évalué à \$1,317.70. Ces quelques familles possèdent, en outre, 99 têtes de bétail et paraissent être encouragés de ce premier succès. Le soin de cette mission est dévolu à M. le curé de Saint-Octave de Métis.

D'autres centres de colonisation existent aussi dans les cantons Fleuriau, Neigette et Macpès.

On compte 9,826 acres de terre possédés dans le canton Fleuriau, dont une partie est occupée par quelques familles qui y résident. M. Lebel, conducteur des travaux du chemin qui y aboutit, dit qu'il y a plusieurs cents acres d'abattis et que déjà il a été récolté d'abondantes moissons.

Dans le canton Neigette, le nombre d'acres occupés est de 4,133. Cette mission se forme dans la profondeur de la paroisse de Sainte-Luce et comprend une partie du canton des seigneuries Lessard, Lepage et Thivierge. Le chiffre de la population s'élevait à 200 âmes, en 1860. Cette mission est desservie par M. le curé de Ste Luce. La chapelle de St. Donat de Neigette est située sur le 6e rang, au bord de la rivière Neigette.

Dans le canton Macpès, on compte 1,290 acres de terre possédés, dont 386 sont défrichés, ayant produit 1,239 minots de grains et patates. La population de ce canton s'élève à 13 familles ou 86 habitants.

M. Lepage rapporte devant le comité de colonisation de 1862 qu'en général le sol est excellent et susceptible de tous les degrés de culture dans les divers cantons que nous venions de mentionner. Sur les hauteurs, dit-il, le bois franc prédomine, surtout l'érable; sur les terres plus basses, le bois mou est le plus commun: tel que l'épinette, le sapin, le cèdre, quelquefois mêlé de mérisier, frêne, cormier et aulne.

Quant aux terrains situés en arrière de Fleuriau, Neigette, Macpès et Duquesne, ils paraissent être d'un sol très riche, généralement boisés en bois franc, où l'orme et l'érable dominant. A ce propos, M. Lepage ajoute qu'un grand nombre de colons, attirés par l'excellente qualité du sol, y prennent des terres, malgré qu'elles ne soient pas encore divisées et font des défrichements considérables.

Par une disposition nouvelle du Département des Terres de la Couronne, le tracé actuel du Chemin-Taché tel qu'il paraît sur la Carte de 1861 a été changé, et ce chemin devra être ouvert quelques milles plus au sud, à travers les belles terres d'orme dont il est ici question.

Un grand nombre de petits lacs existent dans les limites du comté. Ils sont très poissonneux pour la majeure partie, et forment les sources de beaucoup de rivières dont les principales sont: la rivière Rimouski, la Neigette, le Métis, le Ristigouche, le Tartigou, la rivière Blanche, le Matane, le Grand Méchin et le Grand Capucin. Toutes ces rivières et autres grands cours d'eau, offrent à la plupart des cantons ci-dessus mentionnés de nombreux et précieux pouvoirs d'eau.

La colonisation s'est également bien développée dans les seigneuries, malgré la valeur plus élevée du prix des terres, puisqu'aujourd'hui nous comptons trois autres paroisses nouvelles qui ont surgit durant ces dernières dix années, suivant que le constatent les calendriers de 1851 et 1861. Ces paroisses sont celles de Saint-Octave, Saint-Anaclet et Saint-Mathieu, formées par les démembrements de Métis, Rimouski et Saint-Simon, lesquelles nouvelles paroisses commencent la deuxième rangée de paroisses qui bordent le Saint-Laurent, dans les seigneuries. Chacune possède un prêtre résident, à l'exception de celle de Saint-Mathieu, qui est desservie par M. le curé de Saint-Simon.

Je ne puis consigner les développements particuliers à Saint-Octave; les calculs ayant été réunis dans une même colonne, dans les pages du recensement général de 1861 avec ceux de la paroisse de Métis. Cependant, M. le curé du lieu écrivait au commencement de 1859 que la population était de 206 familles ou 1,200 âmes. Il y a une école fréquentée par 54 enfants.

Saint-Anaclet renferme une population de 1,093 habitants, tous d'origine canadienne-française à l'exception de dix personnes, lesquels possèdent 15,976 acres de

terre dont 5,859 acres sont en état de culture. Les récoltes ont été de 17,588 minots de grains et 32,165 minots de patates, en 1860, formant en tout 49,753 minots, et 339 tonneaux de foin. Une terre de 8 arpents sur 40 arpents a été acquise pour les besoins de la nouvelle Cure. Deux écoles sont en opération, fréquentées par 76 enfants.

Saint-Mathieu, formé par le démembrement de la paroisse de Saint-Simon, possède une chapelle temporaire, et les habitants sont desservis par M. le curé de Saint-Simon, comme je viens de le dire. Deux écoles sont ouvertes donnant l'instruction à 72 enfants. Le site élevé et déjà beau de cette paroisse naissante,—nous dit le vénérable et fidèle *Touriste Canadien* dans ses notes sur les paroisses du bas du fleuve,—bien qu'entouré de bois, de collines et de montagnes, offre au regard du voyageur, tout proche, au pied même du côteau sur lequel est bâtie la chapelle, un lac charmant, qui vient de quelques arpents au-delà, dans l'ouest; et qui se continue, sous forme de rivière ou même de ruisseau, à trois lieues plus bas à l'Est, jusqu'à la vieille église du Bic, située entre Saint-Fabien et Sainte-Cécile. Pour la même raison déjà exprimée, je ne puis offrir aucune statistique sur les développements agricoles de cette nouvelle paroisse; les chiffres du recensement de 1861 ayant été portés au profit seul de la paroisse de Saint-Simon.

(A continuer.)

ANNONCES.

TERRES A VENDRE.

1o. Une terre de trois arpents sur quarante, située dans le premier rang de la paroisse de Ste. Flavie, à un mail au-dessus de l'Eglise.

2o. Une terre de quatre arpents sur quarante, située sur le second rang de la paroisse de Ste. Luce, à dix arpents à l'ouest de l'Eglise.

3o. Une terre de deux arpents sur quarante, dans la paroisse de Notre-Dame du Portage, à dix arpents du dépôt du chemin de fer.

4o. Une terre irrégulière contenant deux cent soixante arpents en superficie, dont quarante arpents sont des plats de rivière en prairie, situé en la paroisse de St. Modeste, à cinq milles de la Station du chemin de fer de la Rivière du Loup, avec chevaux, vaches, moutons et instruments d'agriculture garnissant cette ferme.

5o. Une terre de quatre arpents sur vingt, située sur le chemin de la Station du chemin de fer de la Rivière du Loup.

6o. Une terre de trois arpents sur quarante, située en la paroisse de St. Arsène, à environ douze arpents de l'Eglise.

7o. Un moulin à farine et un moulin à scie, situés au Lac Témiscouata.

Conditions faciles et libérales. S'adresser au soussigné, à la Rivière du Loup.

J. B. POULIOT.

15 juillet 1864.

PARRATONNERRE CANADIEN.

Protégez votre vie et vos propriétés.

Une des premières lois de la nature humaine est celle qui ordonne de protéger notre vie et nos propriétés; jusqu'à ces derniers temps, l'homme a mis à contribution son temps, son argent et son génie pour l'amélioration de toutes les branches d'industrie, depuis la simple brouette jusqu'à la puissante machine à vapeur, sans songer pour un instant au moyen de protéger sa vie et ses propriétés contre le terrible danger auquel l'expose l'électricité atmosphérique. Que de vies se perdent, que de propriétés détruites, chaque année par cette puissance invisible! Pourquoi ne pas s'en défendre, quand on peut le faire pour une bagatelle; cette dépense n'est pas seulement pour un an, mais pour la vie.

Nous offrons donc au Public Canadien des Parratonnerres de la meilleure qualité, qui lui seront d'une protection sûre lorsqu'ils seront employés avec les précautions nécessaires. Ses Parratonnerres susdits ont été examinés par la plupart des hommes de sciences du Canada.

Nous sommes prêts fournir des certificats des MM. de l'Université Laval, du Collège Nicolet, du Collège St. Hyacinthe, du Collège Ste. Anne et d'un grand nombre de curés.

Toutes commandes adressées à Mr. Edmond Gélinas, aux Trois-Rivières, seront exécutées sous le plus court délai et à des conditions faciles.

G. GELINAS & CIE.

15 juillet 1864.

Circulaire.

Monsieur,

Connaissant votre anxiété à accueillir tout ce qui peut servir l'utilité publique, je m'empresse, à mon retour en cette ville, de vous informer que dans un grand nombre de paroisses on désire se procurer des paratonnerres et que notre système y est approuvé. Aussi faisons-nous tout ce qui dépend de nous pour répondre à la confiance publique.

Nous croyons devoir faire tout en notre pouvoir pour empêcher nos concitoyens d'accepter avec trop de confiance des paratonnerres d'une qualité bien inférieure, posés sans précaution aucune, sur des édifices où il nous a fallu les renouveler.

Certaines personnes poussées par des motifs peu honorables ont fait du paratonnerre un moyen de faire de l'argent; on l'a posé en assez mauvaises conditions, on y a employé des personnes sans expérience, le tout sans s'occuper en rien des conséquences. On en a même recouru à des moyens de succès peu honorables.

Quelques-uns se sont livrés inconsidérément à ce métier, et, pour y réussir, se voyant peu recommandés par des hommes de la science, se sont servis de nos noms (se disant de notre emploi) auprès des particuliers qu'ils ont députés. D'autres ont présenté nos prospectus et nos certificats imprimés, comme étant des recommandations

de leurs systèmes.

On sait, d'ailleurs, que tout le monde peut employer qui il lui plaît, pour ajuster un paratonnerre à ses bâtisses, et qu'on est libre d'y employer tels ou tels matériaux. Nous croyons que chacun peut garder sa liberté sur ce point. C'est pour laisser à chacun sa liberté que nous n'avons pas voulu prendre de brevet du gouvernement comme on nous l'avait conseillé et comme nous nous l'étions proposé d'abord. Mais ceci ne donne à aucune personne le droit de prendre notre nom pour des fins qui nous sont nuisibles ou qui sont préjudiciables au public.

Les personnes qui ont recours à de pareils moyens savent bien qu'il y a diverses espèces de matériaux comme il y a des certificats de valeurs diverses. Elles savent que l'œil du public sait distinguer entre les recommandations d'hommes qualifiés, de professeurs reconnus et les certificats d'individus quelconques.

Sous ces circonstances, nous croyons devoir mettre le public en garde contre ces baguettes trop faibles, contre ces pointes trop courtes, contre ces objets mal conditionnés qu'on offre toujours à bas prix. La concurrence qu'on nous fait ne nous fera pas diminuer les précautions que nous avons prises jusqu'ici; elle ne nous décidera pas à employer des matériaux peu sûrs, ni des hommes peu au fait de la besogne. Il y va de notre honneur et de la vie des individus. Voilà pourquoi nous ne croyons pas devoir négliger quand même aucune précaution.

G. GELINAS ET CIE.

15 juillet 1864.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

tient son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

1er déc. 1863.



M. POURTIER,

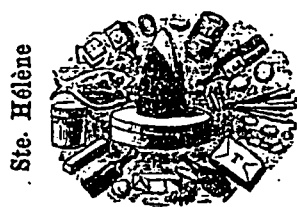
CHIRURGIEN DENTISTE, de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

MARCHANDISES DE TOUTES SORTES

EN

Vente à bon marché à Ste. Hélène



Vente à bon marché à St. Alexandre

CHEZ

EDOUARD CHAPLEAU



LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

De Québec à Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Picton.



Le puissant Steamer neuf en fer à hélice et de première classe,

LADY HEAD.

W. DAVISON, Maître,

Laissera le

QUAI ATKINSON,

Mardi, le 26 Juillet,

A QUATRE heures P. M.

Arrétant aux ports ci-dessus en allant et en revenant.

PRIX DU PASSAGE ET DU FRET:

	1re cl.	2d. cl.	Fret p. baril
Québec à Gaspé,	\$12,00	\$4,00	50 cent.
" à Paspébiac,	13,00	5,00	50 "
" à Dalhousie,	15,00	6,00	50 "
" à Miramichi,	18,00	7,00	50 "
" à Shédiac,	19,00	7,50	60 "
" à Picton,	20,00	8,00	60 "

Les prix sont les mêmes à partir des Ports ci-dessus à Québec.

Tout le bagage est au risque des propriétaires.

Les lits ne sont pas retenus si on ne paie d'avance au bureau.

Ceux qui ont des chargements à expédier sont requis de les faire déposer à 6 heures du matin sur le quai, et de faire passer leurs entrées à la Douane avant midi, le jour du départ.

Pour de plus amples détails s'adresser à

F. BUTEAU,

Agent,

Québec, Quai Atkinson, rue St.-Jacques-mai 16 1864.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre et fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

A VENDRE à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

VIE D'ADÈLE COULOMBE

Religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu, à Montréal.—Prix, vol. broché, 2s. 6d ; relié, 3s. 9d.

PETIT MANUEL

DU

ROSARIO-VIVANT.

Prix : 6 sous ; la douzaine, 2 chelins ; le 100, 15 chelins.

NOUVEAU RECUEIL

DE

CHANSONS CANADIENNES ET FRANÇAISES.

Volume de 360 pages et contenant au-dessus de 550 chansons, des mieux choisies et des plus récentes.

Prix : broché, 36 sous ; relié, 2 chelins.

Un discompte libéral est accordé à celui qui en achète soit à la douzaine, soit au cent.

AGENCE A STE. ANNE

DE

LA REVUE CANADIENNE

ET DE

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

Les personnes qui désirent continuer leur abonnement à la *Revue Canadienne* sont priées de nous faire tenir immédiatement le prix du second semestre, \$1.00

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est d'une *piastre* par année. On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

LES personnes de la ville qui désirent passer la saison de l'été à la campagne, pourront trouver plusieurs appartements à louer, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant à F. H. Proulx.

Marchandises Nouvelles.

TWEEDS Ecossois pour le printemps et l'été.

Tissus français (nouveautés) pour Habits et Pantalons.
Tweeds de Manufactures Canadiennes.

Toile fine d'Irlande.

LES soussignés viennent d'ouvrir six caisses de Toile Fine, qu'il offrent en vente, à des prix très réduits.

Soie glacée, etc.

VENANT d'être reçues :
Soie Glacée noire, Gros de Naples, Drap de Lyon.

Chemises, Cols, etc.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de Chemises blanches et de couleurs.

—AUSST—

Une grande variété de Cols et de Cravates, dans le dernier goût.

Chapeaux.

NOUVEAUX Chapeaux de paille pour Dames et Messieurs, Nouveaux Chapeaux de Feutre Français, Chapeaux en Drap, Chapeaux en Paramata, Casquettes.

Tapis, etc.

Tapis Impérial, Tapis Tapisserie, Tapis Ecossois, Tapis Union, Tapis Fil, Tapis Manille, Tapis Toile Cirée, Tapis pour escaliers, Toile cirée pour tables, Damas, Moires.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,
16 mai 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

L. J. GINGRAS & Cie.,

(CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville, Québec.

L. J. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

APPARTEMENTS A LOUER.

UNE famille désirent passer la belle saison de l'été à la campagne, pourrait se procurer plusieurs appartements, en s'adressant à Madame Jean Amiot, demeurant dans le Village de Ste. Anne de la Pocatière.

2 mai 1864.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à **MONTMAGNY,** près de l'Eglise.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Certificat

DE M. GEORGE MATTHEWS.

Montréal, 3 Novembre 1863.

M. COE.—Cher Monsieur,—J'ai acheté de vous, le printemps dernier, une tonne de votre Super-Phosphate de chaux. Je l'ai appliqué aux blé-d'inde, citrouilles, navets, carottes, et en même temps j'ai appliqué un engrais très-puissant fabriqué chez moi, à d'autres racines, blé, etc., le résultat fut que les grains fertilisés par ces derniers engrais donnèrent une belle récolte, mais ils furent de beaucoup surpassés en poids, en qualité et en quantité en général, par ceux qui avaient reçu votre super-phosphate. Je me propose à l'avenir d'en user en plus grande quantité.

Je suis, Monsieur, votre, etc.,

G. MATTHEWS.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque ; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque. Manufacturé à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3,

Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.

E. L. SNOW,
Agent général.

1er avril 1864.

POUR TOUT LE MONDE.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincailleries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc. Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huile, etc.

POELES DE CUISINE et de fantaisie.

—AUSST—

Une collection extraordinaire de Lampes à l'huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche. Les conditions très-libérales.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.
District de Québec et la Rivière-du-Loup.

De Québec à la Rivière du Loup.

	Malle	
POINTE LEVI	8-40 A M	1-30 P M
Hadlow	8-50	1-40
Chaudière Junction	9-10	2-00
St Jean Chrysostôme	9-20	2-15
St Henri	9-30	2-25
St Charles	9-45	2-50
St Michel	9-55	3-15
St Valier	10-05	3-30
St François ou Berthier	10-15	3-45
St Pierre	10-25	3-50
ST THOMAS	10-40	4-15
Cap St Ignace	10-55	4-40
L'ISLET	11-10	5-00
Trois Saumons	11-15	5-20
St Jean Port Joli	11-25	5-35
St Roch	11-45	5-55
STE ANNE	12-05	6-15
Rivière Ouëlle	12-15	6-35
St Denis	12-30	6-55
ST PASCAL	12-40	7-10
Ste Hélène	12-55	7-30
St Alexandre	1-10	7-55
RIVIERE-DU-LOUP	1-40 P M	8-25 P M

De la Rivière du Loup à Québec.

	Malle	
RIVIERE-DU-LOUP	2-30 P M	5-00 A M
St Alexandre	3-00	5-36
Ste Hélène	3-15	5-57
ST PASCAL	3-30	6-15
St Denis	3-45	6-30
Rivière Ouëlle	3-55	6-45
STE ANNE	4-10	7-09
St Roch	4-25	7-30
St Jean Port-Joli	4-45	8-02
Trois Saumons	4-55	8-22
L'ISLET	5-05	8-34
Cap St Ignace	5-20	9-12
ST THOMAS	5-35	9-40
St Pierre	5-45	10-00
St François, ou Berthier	5-55	10-10
St Valier	6-10	10-30
St Michel	6-20	10-45
St Charles	6-30	11-15
St Henri	6-50	11-47
St Jean Chrysostôme	7-00	12-07
Chaudière Junction	7-10	12-23
Hadlow	7-30	12-51
POINTE LEVI	7-40 P M	1-00 P M

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.
15 juillet, 1864.

1864

AOÛT.

1864

Le Soleil entre à la Vierge le 22 à 10 heures 1 minute du soir.

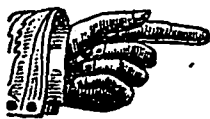
Nouvelle lune, le 2 à 2 heures 49 minutes du matin
Premier quartier, le 10 à 1 heure 12 minutes du soir
Pleine lune, le 17 à 8 heures 51 minutes du matin
Dernier quartier, le 24 à 1 heure 19 minutes du matin

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L. SOL. ET C.
Lundi	1	b St Pierre-aux-liens	4 357 25
Mardi	2	b St Alphonse de Liguori	4 367 24
Mercredi	3	tr Invention de St. Etienne	4 377 23
Jeudi	4	b St Dominique	4 387 22
Vendredi	5	b Notre-Dame des Neiges	4 407 20
Samedi	6	b Transfiguration de N. S. J. C.	4 417 19
DIMAN.	7	b XII après Pent. S. Cajetan: <i>Kyrie</i> des dbles. Aux Vêpres Ant. de Magn., <i>Querite</i> , mèm. du dim. et du suivant.	4 427 18
Lundi	8	tr SS Cyriaç; etc., martyr	4 437 17
Mardi	9	tr De la Vigile	4 457 15
Mercredi	10	r St Laurent	4 467 14
Jeudi	11	tr De l'octave	4 477 13
Vendredi	12	b Ste Claire	4 497 11
Samedi	13	tr De l'octave. Messe de la Vigile avec ornements violets	4 507 10
DIMAN.	14	r XIII après Pent. <i>Kyrie</i> du dim. 1 Vêpres du suivant, sans mèm	4 527 8
Lundi	15	b ASSOMPTION DE LA STE VIERGE. (Indulgence de la Propa- gation de la Foi pendant l'octave)	4 537 7
Mardi	16	b St Roch	4 547 6
Mercredi	17	r Octave de St Laurent	4 567 4
Jeudi	18	b St Hyacinthe	5 587 2
Vendredi	19	tr De l'octave	5 07 0
Samedi	20	b <i>Jeûne</i> . St Bernard	5 17 59
DIMAN.	21	b XIV après Pent. St Joachim. SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION <i>Kyrie</i> roy. Aux II Vêpres mèm. du dim. Salut	5 26 58
Lundi	22	b Octave de l'Assomption	5 46 56
Mardi	23	b St Philippe Bénéti	5 56 55
Mercredi	24	r St Barthélemi	5 66 51
Jeudi	25	b St Louis, second titulaire de l'Eglise Métropolit	5 86 52
Vendredi	26	b Ste Jeanne-Françoise Frémot de Chantal (21)	5 106 50
Samedi	27	b St Joseph Calasanz	5 26 48
DIMAN.	28	b XV après Pent. St Cœur de Marie. <i>Kyrie</i> de la Ste Vge. Aux Vêpres mèm. du suivant, du dim. et d'un mart., (<i>Simile</i> . Salut	5 136 47
Lundi	29	r Décollation de St Jean-Baptiste	5 146 46
Mardi	30	b Ste Rose de Lima	5 166 44
Mercredi	31	b St Raymond Nonnat	5 186 42

Température—Du 3 au 10 d'août, le temps sera beau quoique changeant, le tonnerre se fera entendre dans plusieurs endroits de la Province—Du 11 au 17, le temps sera sujet aux averses pendant une partie de cette durée—Du 18 au 24, le temps sera changeant, des averses d'un jour à l'autre—Du 25 au 31, cet intervalle sera encore sujet aux averses, quoique souvent très-beau—Le Petit Almanach du Bas-Canada.

Juridiction civile—Cours supérieures—Gaspé, à Percé, du 13 au 19 août.
Cour de Circuit—Gaspé, à la Rivière-aux-Renards, du 1er au 10 d'août.

AUX RETARDATAIRES.



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement.

Les personnes qui désirent s'abonner à la Gazette des Campagnes, doivent mentionner depuis quelle date.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.